



Levez-le nez et tendez l'oreille ! Qui verra et entendra le 1^{er} martinet de l'année ?

Le MHNC lance un appel à la population

Le Martinet noir revient d'Afrique vers la fin du mois d'Avril (entre le 19 avril et le 5 mai, en général entre le 25 avril et le 1^{er} mai). Son arrivée ne passe pas inaperçue et est le symbole du retour des beaux jours: les martinets, souvent appelés à tort hirondelles, se lancent dans de folles poursuites au ras de toits en poussant des cris stridents. Le Musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds lance un appel à la population. Qui signalera les premières arrivées dans les montagnes neuchâteloises? Les trois premières personnes seront récompensées: le Musée leur offrira une entrée gratuite valable pour une famille, ainsi qu'un modeste présent. En vol, la silhouette du martinet noir a une forme caractéristique de faucille. Les hirondelles ont des ailes plus courtes et moins arrondies avec une taille plus petite. La bonne détermination du martinet se fait grâce à la conjonction de l'observation de cette silhouette de faucille noire et de l'écoute de leurs cris stridents.

Le Martinet noir

Parfaitement adapté à la **vie aérienne**, le martinet noir est un oiseau remarquable à plus d'un titre. Avec ses **ailes démesurément longues**, il ne cesse de nous émerveiller par ses évolutions aériennes. Le martinet passe l'essentiel de sa **vie dans les cieux**, ne se posant que pour élever sa nichée. De retour d'Afrique aux alentours du 1^{er} mai, cet oiseau symbolise pour la population l'**arrivée des beaux jours**. Au ras des toits, ses **folles poursuites** accompagnées de **cris stridents** sont même un **symbole de l'été chaud-fonnier**. Le martinet ne séjourne chez nous que le temps d'élever ses 2 ou 3 petits. Il établit un **nid sommaire** dans les anfractuosités des **toits** et des **façades**. Fin juillet – début août, le ciel de la cité redevient silencieux et les martinets sont déjà **en route pour l'Afrique**.

Grâce à divers auteurs, nous savons que les effectifs de martinets présents dans une localité dépendent de l'**offre en gîtes** et que ceux-ci sont très convoités. La **rénovation** progressive des **bâtiments** prive les oiseaux de possibilités de nidification: de nombreuses **colonies** ont déjà **disparu** à **La Chaux-de-Fonds**. Les constructions modernes, du fait de l'emploi de nouveaux matériaux, ne créent pratiquement plus de possibilités de nidification. Le **risque** existe que la population de martinets de La Chaux-de-Fonds s'étiolle au fil des ans, au point que le joyeux vacarme des poursuites stridentes estivales ne soit bientôt plus qu'un souvenir **dans 20 à 30 ans**.



Combien sont-ils?

Localité	Homme Nb habitants	Martinets Estimation de la population
La Chaux-de-Fonds	37'219	800 - 1'200
Le Locle	10'417	230 - 290
Les Ponts-de-Martel	1'266	60 - 80

Où habitent-ils?

La plupart des gîtes ont été localisés sur des **bâtiments locatifs** typiques de l'habitat **horloger du XIXe** si fréquent dans les montagnes neuchâteloises. Les martinets logent avant tout dans les **bordures de toit**. Les oiseaux pénètrent dans le gîte par des espaces existant au niveau des chéneaux ou des façades. D'autres gîtes se trouvent dans l'**entre-toit** et les accès se font par les tuiles disjointes des arrêtières, les tuiles faîtières non cimentées ou disjointes. Les **bâtiments rénovés** récemment sont **abandonnés** faute de possibilité d'accès (pares-vapeur, grilles d'aération, ferblanterie neuve).



Martinet noir en vol (c) MHNC



Conservation des effectifs

Des **aménagements compensatoires** seraient souhaitables lors de chaque rénovation provoquant la disparition des gîtes, l'objectif étant de conserver la population actuelle à long terme en maintenant l'offre en gîtes disponibles, ce qui est possible en **recréant des ouvertures** dans l'enveloppe même du bâtiment ou en posant des **nichoirs**. S'il n'est pas possible d'équiper le bâtiment pour des raisons architecturales ou d'acceptation par le propriétaire, ceux-ci devraient être posés sur certains bâtiments communaux particulièrement appropriés.

Avec un grand nombre de bâtiments favorables à l'espèce les localités des **montagnes neuchâteloises** font parties des régions de Suisse abritant encore une forte densité de martinets. Cette région a ainsi un **rôle important** à jouer dans la **conservation de cette espèce** d'oiseau emblématique.

Pour annoncer son observation avec indication de la date, de l'heure et du lieu:

mhnc@ne.ch ou **032 967 60 71**

Site web: **www.mhnc.ch**

La Chaux-de-Fonds, le 21 Avril 2010